

## Recherches sociographiques



Jean-Marie FECTEAU, *La liberté du pauvre : sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004, 455 p.

Stephen Schecter

Volume 47, numéro 1, janvier–avril 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/013662ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/013662ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Schecter, S. (2006). Compte rendu de [Jean-Marie FECTEAU, *La liberté du pauvre : sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004, 455 p.] *Recherches sociographiques*, 47(1), 185–187.  
<https://doi.org/10.7202/013662ar>

livre par l'analyse du discours de 52 adolescents en difficulté sérieuse. Les auteurs proposent, au moyen de récits de vie, l'éclairage du discours des jeunes eux-mêmes pour mieux comprendre les processus de leur déviance juvénile. Cinq stades de développement sont proposés : l'occurrence, l'engagement déviant, l'enchaînement déviant, la compulsion, et le rétablissement (temporaire ou total). L'analyse est sensible et nuancée, livrée dans un texte très bien écrit. Les importantes difficultés de vie des jeunes à haut risque ressortent ici. La contribution potentiellement déterminante des relations avec des personnes « conformistes » (pairs aidants notamment) est bien soulignée comme facteur de réhabilitation des jeunes.

Globalement, dans un monde à la recherche de données probantes pour guider les pratiques cliniques, le volume réussit bien à donner une place privilégiée à la dimension empirique quitte à prendre parfois l'allure d'un recueil d'articles scientifiques. Déjà, certains chapitres peuvent prétendre au statut de référence normative. Au-delà des inégalités incontournables dans ce type d'ouvrage collectif, le livre joue très bien son rôle de traité en mettant à profit un niveau scientifique respectable. Il constitue une référence de qualité parce qu'il offre une belle synthèse des connaissances et des questions sur ce thème capital pour le monde de l'éducation, de la santé et des services sociaux à la jeunesse : les jeunes et les drogues.

Richard CLOUTIER

*École de psychologie,  
Université Laval.*

Stéphanie FORTIN  
Jacinthe LAMPRON  
Marie-Andrée PLANTE-JEAN

*Étudiantes à l'École de psychologie,  
Université Laval.*

---

Jean-Marie FECTEAU, *La liberté du pauvre : sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004, 455 p.

Le livre de Jean-Marie Fecteau, professeur d'histoire à l'UQAM, est intéressant à plusieurs égards. On y apprend les contours des débats du XIX<sup>e</sup> siècle sur le traitement des criminels et des pauvres au Québec, mais aussi dans les démocraties modernes dont le Québec avec toutes ses particularités fait partie selon l'auteur. L'argument principal du livre se résume ainsi : le traitement du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle représente une trahison des idéaux de liberté qui régnaient à l'aube des révolutions démocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette trahison se cristallise dans la dépolitisation des questions sociales que représentent ces deux phénomènes, qui, par la négation symbolique les caractérisant, interrogent le fondement du lien social et surtout du nouveau lien social annoncé par les Lumières. Cette

trahison se manifeste, d'un côté, par l'abandon de la pulsion réformatrice concernant le criminel et, de l'autre, par la privatisation philanthropique de la prise en charge du pauvre. Ce développement doit se comprendre comme le déroulement des contradictions du libéralisme lui-même, une idéologie qui est prise dans une structure d'inégalité ancrée sur l'autonomie de la personne. Il fallait attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la reconnaissance des contradictions et des limites de l'économie charitable, les crises économiques périodiques et l'extension du suffrage, pour qu'une réponse de nouveau politique et collective soit trouvée à ces questions, réponse inaugurant, ne serait-ce qu'à l'essai, ce que l'on connaît aujourd'hui comme l'État-providence.

Ainsi, selon l'auteur, il faut lire cette histoire non pas comme la généalogie d'un contrôle social de type foucauldien menant à l'État-providence panoptique, mais comme une série de ruptures dans un mode de régulation. Ce concept, pour lui, décrit mieux la société, car il laisse une place aux acteurs et à leurs résistances tout en reconnaissant qu'ils opèrent dans un univers qui implique une structure de domination quelconque. C'est ainsi également que l'auteur insiste sur le fait que le quasi-monopole longtemps exercé par l'Église catholique dans le domaine caritatif s'insérait néanmoins dans un univers libéral et, pour cette raison, pouvait atteindre un tel degré d'emprise. La configuration politique canadienne, qu'il qualifiait de bancale, laissait la place ouverte à l'Église et contrairement à l'indifférence libérale classique devant cette frange des pauvres désignée par le paupérisme, l'Église, pour des raisons qui lui sont propres, a dispensé une charité plus inclusive, retardant ainsi le développement d'un État-providence québécois, mais offrant une forme de solidarité collective qui un jour prendra la voie politique.

Pourtant, l'histoire racontée dans ce livre ne semble pas confirmer la lecture que l'auteur en fait. Certes, les attitudes face aux criminels et aux pauvres ont connu des modifications tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il sera difficile de les comprendre comme une trahison de la pulsion libérale. La distinction entre le criminel et le pauvre, pour nommer un développement relevé par l'auteur, les débats toujours d'actualité sur la responsabilité individuelle dans le destin des individus dans les deux cas, la confrontation entre le discours et la réalité menant à des demandes pour des réformes continues, que ce soit par rapport à l'enfermement cellulaire dans les prisons ou par rapport au traitement des enfants en difficulté, tout cela préfigure une lente et progressive appréhension de la part de la société de la pérennité et de la complexité de ces questions. On peut même ajouter que c'est surtout le souci de l'autre implicite dans le libéralisme qui fait le pont entre une approche plutôt morale de ces questions et celle, contemporaine, qui n'y voit qu'un problème. En opposant une conception moralisatrice à une conception politique, l'auteur voit la rupture là où on peut ne voir que continuité, mais continuité qui se fait par la reconnaissance, après coup, des échecs de politiques antérieures. La pertinence encore aujourd'hui de Tocqueville, cité par l'auteur lors de sa discussion de ce que la société doit attendre de la réforme pénitentiaire, doit nous instruire à cet égard, tout comme les critiques adressées aux gouvernements au Canada et ailleurs par des réformateurs anglais œuvrant dans les milieux philanthropiques. D'ailleurs, les faits et les discours rapportés par l'auteur montrent bien la pulsion

caritative dans le projet libéral moderne, ce qui suggère que Foucault se trompe non pas pour avoir vu dans le développement de l'État-providence une histoire continue, bien que zigzagante, mais pour y avoir décelé une velléité de contrôle, de stigmatisation et de régulation là où se passait, les sciences humaines auxquelles Fecteau aussi fait référence aidant, une transformation du souci philanthropique en société qui fonctionne aux problèmes. La criminalité, comme la pauvreté, fait maintenant partie d'une société complexe qui, dans sa dimension politique, est condamnée à prendre en charge des problèmes plus nombreux qu'elle ne peut en résoudre. L'État libéral, le livre de Fecteau le montre, n'était que l'autodescription d'une société qui n'a pas encore atteint ce degré de complexité. Si on veut étiqueter le libéralisme comme idéologie, ce n'est que dans ce sens que ce mot s'applique, mais l'histoire que l'auteur raconte indique bien que de toutes les idéologies produites par le XIX<sup>e</sup> siècle, il était le plus proche à saisir la logique de la société moderne.

La voie à la modernité a certes connu des dérives et des particularités. L'auteur montre cela par rapport au mélange de discours concernant le traitement de la pauvreté et de la criminalité, Malthus y côtoyant Comte, le réformiste et sociologue apprenti montréalais Ames et la Montreal Charitable Organisation Society rivalisant avec la hiérarchie de l'Église catholique. Si tous ces discours s'inscrivent, selon l'auteur, dans un univers libéral, il est néanmoins étonnant que la lecture de ce livre laisse l'impression que le libéralisme reçoit de ce même auteur une pire note que l'ultramontanisme. Ce dernier est, en dernière instance, vu comme une source de communauté et d'éthique transcendante. Si l'Église moralisait, elle reconfortait aussi, gardant intacte la solidarité sur laquelle la Révolution tranquille et maintenant le modèle québécois se construiront; tandis que le libéralisme se condamne par son abandon de l'individu qu'il est censé promouvoir, l'eugénisme étant son dénouement ironique. Curieuse juxtaposition, qui en dit plus long et davantage sur les intellectuels québécois contemporains que sur le libéralisme lui-même. La lecture de *La liberté du pauvre* devient ainsi une illumination de la pauvreté du libéralisme de la classe qui en fait un cas.

Stephen SCHECTER

Département de sociologie,  
Université du Québec à Montréal.

---

Julie Alice MORASSE, *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2005, 94 p. (Conditions de vie.)

Les sciences sociales se sont intéressées très tôt dans leur histoire à la mesure de la pauvreté. Les premiers essais ont été faits pour illustrer les ravages de l'industrialisation et de l'urbanisation en Europe dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans une perspective de réforme sociale qui préoccupait leurs auteurs. Avec le temps, les